

L'Oiseau Bleu
Printemps 2026
La fabrique du temps en littérature de jeunesse

L'instabilité temporelle dans l'ethno-contes français

Temporal instability in French ethno-tales

Bochra CHARNAY et Thierry CHARNAY

Univ. Lille, E.A. 1061 – ALITHILA – Analyses Littéraires et Histoire de la Langue
F-59000 Lille, France

Édition électronique

URL : <https://revueloiseaubleu.fr/>

ISSN 2781-954X

Éditeur

Réseau International de Chercheurs sur le conte, la littérature et les fictions pour la jeunesse

Droit d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence [CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'instabilité temporelle dans l'ethno-contes français

Bochra CHARNAY et Thierry CHARNAY

Univ. Lille, E.A. 1061 – ALITHILA –
Analyses Littéraires et Histoire de la Langue
F-59000 Lille, France

Le français est une langue qui, en matière d'emploi des formes, n'est prisonnière d'aucune norme. Il peut, si c'est expressivement utile, sortir de l'usage généralement accepté, et cela sans qu'il en résulte aucune impression de bizarre, du moment que l'emploi est justifié par la nuance que l'on veut rendre¹.

Gustave Guillaume, 4 mai 1944.

Résumé

Notre objectif est d'explorer la manière dont la temporalité est manipulée dans les contes traditionnels français. Il est admis, selon le linguiste Gustave Guillaume, que le français ne suit pas de norme rigide en matière de concordance temporelle, permettant ainsi une flexibilité qui s'avère essentielle dans le récit. Le corpus analysé comprend des contes collectés par des ethnologues au XXe siècle, où la transmission orale joue un rôle crucial. La structure temporelle des contes est souvent déstabilisée, avec des variations dans l'utilisation des temps verbaux, notamment le présent de narration, mais le plus frappant est le repérage de la présence d'un "présent oppressif" qui rompt la linéarité du temps narratif, créant des ruptures et enrichissant la dimension dramatique des contes. Il s'agit de rendre compte de la complexité de la

¹ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, Presses Universitaires de Lille, Les Presses de l'Université Laval Québec, 1990, p. 281. Gustave Guillaume, 1883-1960, est un linguiste français trop méconnu, malgré des travaux remarquables et originaux, notamment en France.

temporalité dans les ethno-contes, où le conteur, en tant qu'énonciateur, est à la fois acteur et observateur, impliquant son corps et ses émotions dans le récit.

Mots clés : Ethno-conte, temporalité, présent de narration, présent oppressif, embrayage/débrayage,

Abstract Temporal instability in French ethno-tales

Our objective is to explore how temporality is manipulated in traditional French tales. According to linguist Gustave Guillaume, it is accepted that French does not follow a rigid norm in terms of temporal concordance, thus allowing for flexibility that proves essential in storytelling. The corpus analysed includes tales collected by ethnologists in the 20th century, in which oral transmission plays a crucial role. The temporal structure of the tales is often destabilised, with variations in the use of verb tenses, particularly the present tense of narration, but what is most striking is the presence of an 'oppressive present' that breaks the linearity of narrative time, creating ruptures and enriching the dramatic dimension of the tales. The aim is to reflect the complexity of temporality in ethno-tales, where the storyteller, as the narrator, is both actor and observer, involving his body and emotions in the story.

Keywords : Ethno-tale, temporality, narrative present, oppressive present, shifting in/shifting out

Notre corpus est constitué d'ethno-contes de France, c'est-à-dire de contes traditionnels essentiellement d'origine orale, qui ont été transcrits, parfois même traduits (notamment de l'occitan vers le français standard) ce qui implique dans le passage de l'oral à l'écrit de nombreuses opérations linguistiques et stylistiques pour rendre les textes lisibles, ce qui implique également le risque, par la traduction, de réinterprétation, de transformations éditoriales. Il ne s'agit donc pas de contes littéraires, ou contes d'artistes, dans lesquels nous rangeons Charles Perrault, les frères Grimm, ou Henri Pourrat, relevant de la création de mondes possibles personnels ou de la représentation imaginaire et idéalisée des productions du peuple, mais de récits fortement stéréotypés et malgré tout variables, issus de la collectivité transmettant des valeurs partagées. Les contes que nous avons retenus sont les résultats d'enquêtes ethnographiques menées par des ethnologues spécialistes du domaine au XX^e siècle,

ayant généralement opéré à l'aide d'enregistrements, essentiellement il s'agit de : Geneviève Massignon, Marie-Louise Tenèze, Michel Valière, avec soit Geneviève Debiais, soit Catherine Robert, en tout huit recueils et deux-cent-quarante-trois contes ont été dépouillés et retenus, sans compter les autres recueils dépouillés mais non retenus.

Ces contes étaient dits au sein d'institutions de transfert dont la principale est incontestablement la veillée qui, par exemple dans les Cévennes, selon Jean-Noël Pelen, se déroulait de la Toussaint à Pâques, de jour, quand il pleuvait ou neigeait, comme de nuit². Le public était alors mixte, composé de femmes, d'hommes et d'enfants, la veillée n'était pas consacrée qu'au conte mais on y chantait, dansait, racontait des anecdotes, des histoires à faire peur, des nouvelles, et ainsi de suite. De ce fait le répertoire était ouvert, audible par tous, y compris les enfants, de sorte que, selon Jean-Noël Pelen : « Les contes de l'enfance, en général, appartiennent ainsi au répertoire de la veillée familiale »³. Comme l'exprime la conteuse berrichonne : « On nous racontait ça, nous autres, tout gamins qu'on était ! »⁴ à propos du conte : « La fille du roi qui ne voulait pas rire », dont la fin est scatologique. Elle évoque en outre les veillées de son enfance en ces termes : « Les gosses, comme moi que j'étais à ce moment-là, eh ben, on faisait enrager les autres, on les embêtait ! »⁵ L'enfant peut en être le véritable destinataire comme le début de ce conte de l'Aubrac l'indique : « Je vous parle, enfants, de plus loin encore que du temps du grand-père de l'aïeul du père de l'ancêtre de mon arrière-grand-père. En ce temps-là... »⁶ Cette récursivité linguistique à droite faite de nombreuses concaténations temporelles permet d'éloigner le site du récit de l'instance de l'énonciation et de plonger les enfants dans la perplexité. Cette généalogie, qui insiste sur la transmission familiale, quasi clanique, du conte, s'effectue dans une sorte de frénésie, d'euphorie, de jouissance linguistique jusqu'à une profondeur sémantiquement inatteignable et floue, sorte d'abîme temporel du sens où se situe l'énonciateur. Ces formules d'ouverture des contes et/ou des veillées, comme les formules de clôture, sont très variées, les premières sont annonciatrices de la performance du conteur ou de la conteuse, ainsi que de sa compétence en tant que manipulateur de la temporalité et du plaisir que va y prendre l'auditoire. Notre hypothèse est que le système des temps dans le conte est mis à mal, qu'il est instable, et que souvent on identifie des formes verbales relevant du présent de narration alors qu'il s'agit du surgissement de la corporéité du conteur.

² Jean-Noël PELEN, *Le conte populaire en Cévennes*, Payot, 1994, p. 50.

³ *Ibid.*, p. 51.

⁴ Michel VALIÈRE et Geneviève DEBIAIS, *Récits et contes populaires du Berry/1*, Gallimard, 1980, p. 80.

⁵ *Ibid.*, p. 22.

⁶ Marie-Louise TENÈZE, *Récits et contes populaires d'Auvergne/1*, Gallimard, 1978, p. 43.

Le voyage temporel du conteur

Le premier acte du conteur est de quitter et de faire quitter le moment de l'énonciation, de se projeter hors de l'instance de l'énonciation, pour entrer dans le temps de l'énoncé, celui du récit, qui n'est plus celui du « je-ici-maintenant », mais qui consiste par un procédé de débrayage à instaurer, à construire, le « temps d'alors »⁷. Le « temps d'alors » est un temps zéro, le temps énoncif détaché de l'instance de l'énonciation, sur lequel se déroulent les programmes narratifs. Pour cela, l'énonciateur dispose d'un certain nombre de formules toutes faites dont le choix est limité par le corpus local.

« Il était une fois... » est la plus célèbre formule que Charles Perrault typifie en la répétant neuf fois sur dix en ouverture de ses contes. Elle est absente uniquement du « Chat botté », et de « Grisélidis » qui n'est pas un conte mais une nouvelle. Ce stéréotype d'ouverture est devenu par itération le signal d'entrée dans le genre conte, écartant toutes les autres possibilités, limitant et appauvrissant ainsi le système de débrayage. Les frères Grimm également, selon les traductions en français à notre disposition, privilégient cette formule⁸. Le linguiste Gustave Guillaume, qui a beaucoup travaillé sur les temps verbaux, de façon plus pertinente qu'Emile Benveniste avec sa dichotomie simpliste récit/discours, justifie ainsi l'usage de l'imparfait dans la formule, la liant à la narrativité selon une double raison : d'une part, explique-t-il, « elle est essentiellement une expression perspective, destinée à piquer la curiosité et à l'orienter du côté d'un récit attachant dont elle contient la promesse »⁹. L'imparfait annonce un événement qui va survenir, il déclenche une tension vers un acte dès lors attendu. Et d'autre part « elle contient une base de chose offerte au verbe au lieu et place du temps abstrait »¹⁰ qui est le syntagme « une fois ». Ce dernier, selon Guillaume, accentue « l'effet perspectif, d'une manière qui consiste à fixer dès l'abord l'attention sur l'état des choses existant, prometteur des survenances verbales, de survenances dramatiques, pleines d'intérêt et d'imprévu »¹¹. De plus, l'étymon latin de « fois », *uices*, signifiait, selon le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* des excellents linguistes philologues Alfred Ernout et Antoine Meillet, « sort », « destinée humaine, avec ce qu'elle comporte de changeant »¹², le sème

⁷ Algirdas Julien GREIMAS et Joseph COURTÈS, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette Université, 1979, p. 81.

⁸⁸ Selon celles de Natacha Rimasson-Fertin et Armel Guerne.

⁹ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, Presses Universitaires de Lille et Presses de l'Université Laval Québec, 1990, p. 210.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Alfred ERNOUT et Antoine MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, éditions Klincksieck, 1951, 3^{ème} édition, p. 1294.

changement étant le constituant sémantique essentiel de l'étymologie latine. « Une fois » annonce donc les changements, les événements narratifs, « avec une valeur temporelle forte » selon le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey¹³. Les motifs d'ouverture des contes, comme la formule de Perrault « Il était une fois », mais également les formules traditionnelles plus fréquentes telles « une fois il y avait », « une fois il était », « c'était une fois », et même « une fois », tiennent ainsi leur succès et leur puissance du fait qu'elles sont des sortes de proto-énoncés narratifs minimaux où si l'état est posé hors instance énonciative, sa transformation est aussitôt programmée.

Dès lors, les conteurs en jouent. L'ouverture du conte de « La petite chèvre » démultiplie la puissance temporelle en éloignant par itération le site de l'énoncé, insistant sur la non-concomitance avec l'instance énonciative, jusqu'au temps improbable où les animaux parlaient qui est un motif d'ouverture possible :

Une fois – il y a longtemps, longtemps, longtemps ! – les bêtes parlaient : le loup parlait, le renard parlait, les petits oiseaux dans les bois parlaient, les petites chèvres parlaient, les petites brebis...tout parlait. Et alors il y avait une petite chèvre [...] Alors un jour¹⁴.

L'usage à deux reprises de l'adverbe « alors », pour situer l'action et la lancer, renforce la puissance temporelle de l'énoncé. Selon le dictionnaire TLFI, il signifie « à ce moment-là, à cette époque-là ». Ce dictionnaire propose le commentaire grammatical suivant : « Au sens temporel, *alors* crée, par référence à un procès déjà énoncé ou à une situation connue ou supposée telle, une actualité distincte du locuteur et situe le procès dans le passé » ; ce serait donc un débrayeur temporel. Il a également comme fonction sur l'axe chronogénétique pour employer la terminologie de Guillaume d'initier le profil initial, c'est-à-dire l'inchoativité de l'aspect qui déclenche le procès : l'histoire bien connue de la chèvre qui doit s'absenter en laissant seuls ses chevreaux. « Alors » aurait le statut de débrayeur déclencheur temporel d'action.

Quant aux animaux doués de parole, la croyance populaire leur donne encore ce privilège la nuit de Noël comme l'exprime Henri Pourrat dans « Le conte des oiseaux à la crèche » : « l'âne et le bœuf, une fois l'an, dans la nuit de Noël, reçoivent la parole humaine, peuvent parler comme les gens »¹⁵, auxquels il ajoute les oiseaux.

¹³ Alain REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, éditions Le Robert, 2010, p. 865.

¹⁴ Marie-Louise TENÈZE, Alain RUDELLE, *Contes d'Aubrac*, édition bilingue établie par Josiane Bru et Jean Eygun, lettras d'oc, 2019, p. 22.

¹⁵ Henri POURRAT, *Contes du temps de Noël*, Gallimard, « La bibliothèque blanche », 1966, p. 145-146.

Le conteur est tellement conscient de la temporalité qu'il la situe non seulement dans le passé, mais aussi dans une permanence du récit et de la formule rituelle comme il l'exprime en ce début de conte breton :

Il y avait une fois, il y aura un jour :
C'est le commencement de tous les contes.¹⁶

Il peut montrer à son auditoire sa compétence dans la manipulation de la temporalité par cette formule :

Une fois y avait,
Une fois y avait pas,
Une fois y avait toujours !¹⁷

Si le premier syntagme est lourd des possibles narratifs tout en effectuant principalement un débrayage temporel, le second syntagme le nie, annule les promesses narratives, tandis que le dernier les restitue avec une plus grande ampleur temporelle encore par l'usage de l'adverbe « toujours » dont le *TLFI* précise qu'il « marque une durée en soi illimitée (ou du moins indéfinie) et sans discontinuité », il a donc selon le dictionnaire un « effet de sens de continuité ». Il signifie la permanence temporelle du conte tout en jouant sur une incompatibilité temporelle entre le passé du verbe et l'illimitation de l'adverbe qui l'inclut mais on sait que l'imparfait possède une part de non réalisé.¹⁸

La formule initiale la plus troublante concernant la temporalité, que nous n'avons pas trouvée dans les contes français, est celle donnée par les *tekerleme* turcs, sortes de fatrasies confectionnées à partir d'incompatibilités sémantiques, d'absurdités narratives qui manifestent la grande compétence manipulatrice du conteur. Pertev Naili Boratav la donne sous cette forme dont voici un extrait :

Quand le temps était dans le temps
Quand le crible était dans la paille
Quand les chameaux jouaient à la balle¹⁹

Nous ne reprendrons pas l'analyse qu'en a déjà fait Thierry Charnay dans un ancien article, nous nous contenterons de citer la réflexion que la formule inspire à Tashin Yücel :

¹⁶ François-Marie LUZEL, *Contes retrouvés*, texte établi et présenté par Françoise Morvan, tome 1, Presses Universitaires de Rennes, Terre de Brume, Rennes, 1995, p. 113, également : p. 15 et 162.

¹⁷ Geneviève MASSIGNON, *Contes traditionnels des tailleurs de lin du Trégor*, Picard, 1981, p. 25.

¹⁸ Thierry CHARNAY, « Le temps subverti : des figures temporelles du conte traditionnel », dans Denis Bertrand et Jacques FONTANILLE, *Régimes sémiotiques de la temporalité*, PUF Formes sémiotiques, 2006, p. 137-156.

¹⁹ Pertev Naili BORATAV, *Contes de Turquie*, traduits et présentés par Aynur Flamain et Michèle Nicolas, Maisonneuve et Larose, 2002, p. 14.

« Les énoncés tels que « le temps dans le temps » semblent circonscrire le présent dans le passé et le passé dans le présent pour remplacer la linéarité irréversible du temps par une circularité susceptible d'accorder tout son droit à l'actualité »²⁰. La flèche du temps vécu est brisée, subvertie par le discours du conteur qui initie un temps d'avant tout temps, celui d'un désordre événementiel, celui des incompatibilités fondamentales, celui des perturbations poussées à l'absurde car « Mon père était au berceau » sera suivi de « Ma mère pleurait je la berçais »²¹ qui remettent en cause l'ordre temporel et ontologique.

Dès lors, il est légitime de se demander si le fonctionnement du système temporel normatif de la narration n'est pas lui-même perturbé.

La rupture temporelle

Le système verbo-temporel du français paraît rigide et il est enseigné comme tel. Ainsi pour raconter une histoire, soit l'énonciateur utilise le présent de narration qui équivaut à un aoriste (Passé simple) et son temps composé pour l'antériorité achevée, le passé composé, soit il utilise, et les transcriptions ainsi que la norme l'y poussent, essentiellement l'indicatif imparfait et le passé simple. Notre corpus est constitué de textes transcrits, dont les formes verbales sont au passé respectant les temps de référence, par des scripteurs experts en écriture académique. Pourtant, assez fréquemment, des transgressions du système se produisent faisant paraître des présents inopportuns qui n'ont rien à voir avec le présent de narration. C'est ce surgissement que nous allons tenter d'expliquer.

Gustave Guillaume, quant à lui, estime que « le français est une langue qui, en matière d'emploi de formes, n'est prisonnière d'aucune norme »²². Nous observerons pour commencer l'usage des temps dans le conte déjà cité de « La petite chèvre »²³, du fait de son puissant débrayage temporel. La narratrice fait preuve d'une parfaite compétence concernant l'usage des temps du passé (indicatif passé simple, indicatif imparfait, indicatif plus-que-parfait), comme du présent (indicatif présent, indicatif passé composé) et de leur concordance. Selon Guillaume, « le style narratif laisse les événements au compte de l'époque qui les a produits »²⁴. L'époque dont il s'agit est le passé réparti en deux temps : le « prétérit imparfait », selon sa terminologie,

²⁰ Tashin YÜCEL, « L'énoncé et l'énonciation dans le conte populaire turc », dans *Le Conte, Colloque d'Albi*, L'Union, publication du CALS, 1987, p. 98.

²¹ Pertev Naili BORATAV, *Contes de Turquie*, traduits et présentés par Aynur Flamain et Michèle Nicolas, *op. cit.*, p. 17.

²² Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, *op. cit.*, p. 281.

²³ Marie-Louise TENÈZE, *Contes d'Aubrac*, *op. cit.*, p. 22-27.

²⁴ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, *op. cit.*, p. 280.

soit le passé simple, en relation avec le « prétérit défini », soit l'imparfait, que Guillaume définit ainsi : « Un trait du prétérit défini est de situer les choses dans le temps et de les y montrer effectives. Le recours à l'imparfait perspectif est le moyen que l'on emploie pour les montrer non pas effectives dans le temps mais en puissance dans le sujet »²⁵. De sorte que le système verbo-temporel homogène et cohérent fonctionne entre la tension perspective et sa résolution.

Mais dans le conte, le système est remis en cause par le surgissement du présent là où il n'est pas attendu sans pour autant qu'il s'agisse d'un présent de narration, ni que cela paraisse étrange à l'énonciataire. Ce qui signifie que l'étrangeté au plan de la langue ne trouble pas la cohérence au plan du discours. Ainsi, dans ce conte, qui est parfaitement borné par les temps du passé, après onze lignes où le narré alterne parfaitement l'imparfait et le passé simple, c'est-à-dire en principe le duratif et le ponctuel, survient cet énoncé : « Un moment après, la petite chèvre arrive, elle frappe à la porte »²⁶, alors que ligne douze, un peu auparavant, le loup effectue la même action au passé simple : « Alors, le loup alla à la porte et frappa »²⁷. Il n'y a donc aucune raison due au système de la langue qui puisse justifier ce changement temporel. Ce n'est pas un présent de narration qui aurait pour fonction d'insister sur certaines actions plus cruciales que d'autres pour le déroulement de la narration selon Maurice Grévisse²⁸, car la venue du loup qui est au passé défini l'est davantage que le retour de la mère.

De même un peu plus loin : « Et il lui fout un coup de marteau sur la langue ! Mais le loup la retira trop vite »²⁹. A plusieurs reprises le présent est manifesté de façon incongrue, comme encore dans cet énoncé : « Alors il surveille la petite chèvre : le lendemain, quand elle fut partie, le loup va frapper à la porte »³⁰. Et pour terminer ces exemples : « Vite, les chevreux – croyant que c'était leur maman – lui ouvrent. Mais ce fut le loup »³¹. La récurrence de ces présents montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène marginal, atypique, ni d'une faute de français. Les explications proposées à ce jour sont insatisfaisantes. Guillaume considère que le présent est un opérateur de synthèse puisqu'il « réunit en lui du temps [...] qui appartient aux deux époques qu'il sépare »³², le passé et le futur. Il estime que le présent exerce une « pesée oppressive [...] sur l'esprit du sujet parlant »³³. En somme, l'énonciateur est soudain dans l'incapacité de maintenir ses distances par rapport au récit, de s'en abstraire, si bien qu'il

²⁵ *Ibid.*, p. 214.

²⁶ Marie-Louise TENÈZE, *Contes d'Aubrac*, *op. cit.*, p. 22.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Maurice GRÉVISSE, *Le bon usage*, 12^{ème} édition revue par André Goosse, Duculot, 1986, p. 1289.

²⁹ Marie-Louise TENÈZE, *Contes d'Aubrac*, *op. cit.*, p. 21, ligne 42.

³⁰ *Ibid.*, p. 24, ligne 61.

³¹ *Ibid.*, p. 24, ligne 67.

³² Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, *op. cit.*, p. 317.

³³ *Ibid.*, p. 145.

n'arrive plus à utiliser les temps du passé. Il ne peut éviter la force de persuasion du présent, il subit l'oppression du présent qui le contraint soudain, sporadiquement, provisoirement, à intervenir. D'où les nombreux embrayages temporels. Cependant, dans ces occurrences, il ne semble pas que le présent joue encore son rôle de séparateur d'époques, mais qu'il s'intègre au passé sans nuire à la cohérence sémantique du conte. Il se révèle alors être plutôt une intrusion oppressive du corps propre du conteur pris dans la nasse de sa narration au point de ne pouvoir s'en abstraire, ni s'en extraire, instaurant une telle concomitance temporelle qu'il ramène le narré dans l'instance d'énonciation, le temps d'alors dans le temps de maintenant. Ces syncopes temporelles sont donc dues à l'omniprésence du corps propre de l'énonciateur, demiurge de la temporalité narrative au risque de s'y perdre.

Une autre irruption du présent peut venir perturber le déroulement temporel de la narration, il s'agit du présent dit « gnomique », appelé encore de vérité générale ou permanent, « utilisé dans les énoncés à valeur générale » d'après le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*³⁴, souvent peut-on ajouter sous la forme d'incise. Il est déjà utilisé dans une narration entièrement écrite au passé par Charles Perrault lors de la séquence initiale du conte *Les fées* : « Comme on aime naturellement son semblable, cette mère était folle de sa fille aînée », ainsi que dans *Le Petit Chaperon rouge* lors de la rencontre avec le loup dans la forêt : « Il lui demanda où elle allait ; la pauvre enfant qui ne savait pas qu'il est dangereux de s'arrêter à écouter un Loup, lui dit ». Selon Joseph Courtès, il s'agit d'un « savoir que l'énonciateur rappelle, comme entre parenthèses, pour éclairer l'énonciataire, lui donner une clé d'interprétation ; la suite immédiate du texte passe alors à son exemplification »³⁵. En d'autres termes, ce présent est un embrayeur temporel qui propulse le texte vers l'instance d'énonciation, ce qui est déjà amorcé dans le second exemple par l'usage de l'adjectif « pauvre » qui, selon la théorie pragmatico-sémantique de Catherine Kerbrat-Orecchioni, est un adjectif subjectif affectif : l'acteur enfant « inspire de la pitié, de la commisération »³⁶ à l'énonciateur qui cherche à faire partager son sentiment à l'énonciataire. Le conteur traditionnel utilise assez fréquemment ces énoncés au présent gnomique qui renvoie à l'instance d'énonciation. Ainsi, dans le conte « Peau de mouton », qui est un très original « Peau d'Âne » masculin, transmis à Geneviève Massignon par un journalier agricole dans les années 1953, il déclare : « la pluie se mit à tomber sans arrêt, comme il arrive souvent en hiver »³⁷, ou encore de façon plus

³⁴ Jean DUBOIS (dir.), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994, p. 225.

³⁵ Joseph COURTÈS, *Analyse sémiotique du discours*, op. cit., p. 264.

³⁶ TLFi.

³⁷ Geneviève MASSIGNON, *Récits et contes populaires de Bretagne/2*, Gallimard, 1981, p. 75.

facétieuse dans le conte suivant de « Jean et Jeannette » : « C'est qu'il était un peu simple, ce pauvre Yann. Comme il arrive souvent dans les ménages, la femme était plus fine que l'homme ! »³⁸ A chaque fois, l'énonciateur intervient directement pour apporter une opinion, une explication, une supposition, et transporte la temporalité dans l'instance énonçante du je-ici-maintenant. De même, de façon encore plus nette dans cet énoncé du conte « Peau de mouton » : « Vous savez bien, ça éclate, du sel dans le feu ! »³⁹, geste du héros pour faire croire qu'il a des poux, où l'énonciataire est directement interpellé par le conteur pour vérifier un partage de connaissance, instaurer une connivence, ce qui est une manipulation cognitive.

Dans sa pertinente étude sur le répertoire de la conteuse Marie Nicolas, Martine Mariotti estime, à propos des interventions de la conteuse qui plonge dans ses connaissances du passé de son environnement, « qu'elle ne fait que reculer dans le temps de son acquis communautaire sans en changer la nature. Pour nous qui l'écoutons, c'est toute une vision de notre passé qui se déroule en même temps que le conte et Marie Nicolas devient une charnière temporelle »⁴⁰. Elle ouvre ainsi une autre fenêtre temporelle qui n'est pas celle du récit, mais celle du passé de la conteuse, ou de sa communauté qu'elle imagine, en passant par l'instance d'énonciation, comme le fait ce teilleur de lin : « C'était la coutume de faire une journée pour l'arrachage des genêts, autrefois ! Tous les jeunes hommes des environs se réunissaient pour les tirer et les ramasser, car il ne faut pas les couper : les plantes ne repousseraient plus ; tandis qu'en les tirant, on laisse tomber la graine au sol, et les plantes repoussent l'année suivante »⁴¹. Ou encore comme le conteur de « Peau de mouton » : « Vous savez qu'autrefois, il y avait presque toujours dans les églises des stalles où on pouvait s'enfermer, près de l'autel »⁴² : l'énonciateur sollicite un savoir partagé avec son auditoire pour justifier une particularité du conte qui n'existe pas forcément partout, pas pour tous les énonciataires. La conteuse, Marie Nicolas, qui a 91 ans dans les années 90 quand elle donne son répertoire, entre dans le conte de « Jean de Calais » en instaurant une intense instabilité temporelle caractérisée par une série de débrayages et d'embrayages, autant de va-et-vient entre l'énoncé-énoncé et l'instance d'énonciation, qu'on en juge :

Le jour de la foire de la Saint-Jean – en ce temps-là, à Saint-Bonnet, la foire de la Saint Jean⁴³ était importante et les gens y allaient tous ; on emmenait les enfants à cause des manèges – donc...Euh

³⁸ *Ibid.*, p. 79.

³⁹ *Ibid.*, p. 75.

⁴⁰ Martine MARIOTTI, *Marie Nicolas, conteuse en Champsaur*, Edisud/Editions du CNRS, 1990, p. 194.

⁴¹ Geneviève MASSIGNON, *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*, Picard, 1981, p. 103.

⁴² Geneviève MASSIGNON, *Récits et contes populaires de Bretagne/2*, op. cit., p. 75.

⁴³ La fête de la Saint-Jean existe toujours à Saint Bonnet en Champsaur, village situé dans les Hautes Alpes.

toute la famille partit [...] Et ma foi, il fait jour tard au mois de juin. Ils s'en revinrent de bonne heure. Et qu'est-ce qu'ils voient en travers du seuil de leur porte, un carton.⁴⁴

Elle propose par la même un ancrage référentiel souvent dénié au conte merveilleux.

Ici, le premier débrayage temporel installe le temps d'alors, celui qui déconnecte de l'instance d'énonciation, un jour de fête communautaire et identitaire marquant la fin du printemps et l'arrivée de l'été. Immédiatement, la conteuse ressent le besoin d'expliquer l'importance de ce jour à l'enquêtrice, qui est une étrangère, par une incise que l'on peut définir comme une intrusion de l'énonciateur interrompant le cours de la narration par un énoncé enchâssé dont la fonction est dans ce cas-ci méta-narrative. Cet aphorisme achevé, la conteuse récupère sa parole, effectue son retour par une suspension hésitation lui permettant de reprendre ses esprits (« donc...euh ») et de récupérer son histoire qu'elle actualise par l'emploi d'un passé simple ou prétérit défini qui, selon Guillaume, est déterminé par « le sentiment que la survenance de l'événement succède à celle de son moment indiqué »⁴⁵. Puis, de nouveau, par l'usage d'un présent gnomique à fonction métalinguistique elle exprime une expérience incontestable partagée par les sujets énonçants. Elle reprend ensuite le récit au passé simple « revinrent », pour, l'énoncé suivant, faire surgir un présent : « Et qu'est-ce qu'ils voient ? », dont le verbe voir aurait très bien pu avoir la forme d'un passé simple, mais la conteuse semble bien entraînée par le temps de la locution interrogative qui n'a pas la même valeur temporelle que : « que virent-ils ? », attendu ici. Elle préfère la forme longue qui a aussi une fonction cataphorique puisqu'elle remplace le complément du verbe voir : « un carton » rejeté tout à la fin de l'énoncé pour ménager le suspense dans un effet stylistique de concomitance temporelle entre l'instance d'énonciation et l'énoncé-énoncé. L'énonciataire devient alors directement témoin de l'événement déclencheur du récit puisque le carton contient le nouveau-né. La suite du conte révèle encore bien d'autres surprises temporelles qui remettent en cause le système de la langue par le discours, mais l'espace nous manque pour aller plus loin.

Conclusion

Il est clair que le conteur ou la conteuse traditionnel-le est le maître de la temporalité qu'il ou elle manipule en débrayant et embrayant quasiment à volonté le discours sans que cela ni ne nuise à la cohérence du récit, ni ne semble étrange à l'énonciataire. La linguistique de Guillaume ainsi que l'approche sémiotique permettent de justifier cette instabilité temporelle,

⁴⁴ Martine MARIOTTI, *Marie Nicolas, conteuse en Champsaur*, op. cit., p. 73, version bilingue.

⁴⁵ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, op. cit., p. 198.

notamment manifestée par la survenue du présent dans le passé lointain et indéterminé, que l'on peut considérer comme caractéristique de l'ethno-contes. Cette circulation du présent se justifie du fait, selon Guillaume, qu'il « se recompose d'une parcelle de passé, soustraite à l'époque passée, et d'une parcelle du futur, soustraite à l'époque future »⁴⁶, ce qui l'amène à jouer le rôle d'« opérateur de séparation »⁴⁷ temporel. Il reconnaît, et en cela il n'est pas très éloigné des propositions de Jakobson et des sémioticiens, l'existence d'un « présent oppressif, pesant de tout son poids sur la pensée du sujet parlant, au point de ne pas lui laisser la liberté de le considérer *in absentia*. »⁴⁸, c'est donc « la pesée oppressive du présent sur l'esprit du sujet parlant »⁴⁹ qui l'empêche d'utiliser par exemple l'imparfait de concordance. De sorte que dans les ethno-contes, nous pouvons considérer que la « pesée oppressive du présent » est particulièrement forte parce que le conteur n'arrive plus à se séparer de son corps propre qui vient troubler et subvertir la temporalité des acteurs de la narration, ne pouvant plus s'empêcher de s'y impliquer, mais intensifiant ainsi son pouvoir de persuasion.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

BORATAV Pertev Naili, *Contes de Turquie*, traduits et présentés par Aynur Flamain et Michèle Nicolas, Maisonneuve et Larose, 2002.

LUZEL François Marie, *Contes retrouvés*, texte établi et présenté par Françoise Morvan, tome 1, Presses Universitaires de Rennes, Terre de Brume, Rennes, 1995.

MARIOTTI Martine, *Marie Nicolas, conteuse en Champsaur*, Edisud/Editions du CNRS, 1990.

PELEN Jean-Noël, *Le conte populaire en Cévennes*, Payot, 1994.

MASSIGNON Geneviève, *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*, Picard, 1981.

———, *Récits et contes populaires de Bretagne/2*, Gallimard, 1981.

———, *De bouche à oreille*, José Corti, 2006.

———, *Contes de l'Ouest Brière-Vendée-Angoumois*, ill. Arsène Lecoq, Editions Erasme, 1953.

PERRAULT Charles, *Contes*, textes établis et présentés par Marc Soriano, Flammarion, 1989.

POURRAT Henri, *Contes du temps de Noël*, Gallimard, « La bibliothèque blanche », 1966.

⁴⁶ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1946-1947 C*, Presses Universitaires de Lille, Les Presses de l'Université Laval Québec, 1990, p. 75.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, *op. cit.*, p. 246.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 247.

TENÈZE Marie-Louise, Rudelle Alain, *Contes d'Aubrac*, édition bilingue établie par Josiane Bru et Jean Eygun, letrac d'oc, 2019.

TENÈZE Marie-Louise, *Récits et contes populaires d'Auvergne/1*, Gallimard, 1978.

VALIÈRE Michel et Debiais Geneviève, *Récits et contes populaires du Berry/1*, Gallimard, 1980.

VALIÈRE Michel et Robert Catherine, *Récits et contes populaires du Poitou/1*, Gallimard, 1979.

Ouvrages critiques

CHARNAY Thierry, « Le temps subverti : des figures temporelles du conte traditionnel », dans Denis Bertrand et Jacques Fontanille, *Régimes sémiotiques de la temporalité*, PUF Formes sémiotiques, 2006, p. 137-156.

COURTES Joseph, *Analyse sémiotique du discours, de l'énoncé à l'énonciation*, Hachette supérieur, 1991.

GREIMAS Algirdas Julien et Courtés Joseph, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette Université, 1979.

GUILLAUME Gustave, *Leçons de linguistique 1943-1944 A*, Presses Universitaires de Lille et Presses de l'Université Laval Québec, Canada, 1990.

———, *Leçons de linguistique 1944-1945 AB*.

———, *Leçons de linguistique 1938-1939*.

———, *Leçons de linguistique 1946-1947 C*.

———, *Leçons de linguistique 1945-1946 C*.

YÜCEL Tashin, « L'énoncé et l'énonciation dans le conte populaire turc », dans *Le Conte, Colloque d'Albi*, L'Union, publication du CALS, 1987.

Dictionnaires

DUBOIS Jean (dir.), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994.

ERNOUT Alfred et Meillet Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, éditions Klincksieck, 1951, 3^{ème} édition.

REY Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, éditions Le Robert, 2010